



## LE SOUVENIR FRANÇAIS

*Délégation Générale  
du MORBIHAN*

### FICHE N° 1

#### QU'EST-CE QUE

## LE SOUVENIR FRANÇAIS ?

C'est une association reconnue d'utilité publique qui a pour mission de :

- **transmettre** les valeurs de la République aux générations successives en leur inculquant, par le maintien du souvenir de ses morts, un idéal de liberté et d'amour de la Patrie,
- **conserver** la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la France, ou qui l'ont servi, dans la gloire ou dans l'ombre, afin de préserver la liberté et les droits de l'homme en entretenant leurs tombes et les monuments élevés à leur mémoire en France et hors de France, qu'ils soient connus ou inconnus.

Le Souvenir Français est placé sous le haut patronage de Monsieur le Président de la République et observe la plus stricte neutralité politique, confessionnelle et philosophique.

\* \* \*

Dans le Morbihan, il est constitué :

- d'une Délégation Générale (DG 56)
- de quatorze comités répartis sur le territoire du département, représentant environ 1000 adhérents.



## **LE SOUVENIR FRANÇAIS**

*Délégation Générale  
du MORBIHAN*

## **FICHE N° 2**

### **POURQUOI UN CONCOURS ?**

Le but du concours est d'intéresser les jeunes élèves à l'histoire récente de la France, de leur faire prendre conscience des sacrifices consentis par leurs aînés et du prix qu'il faut savoir payer pour préserver la liberté.

Le sujet proposé est étudié en collaboration avec les enseignants et les principaux partenaires. Il a notamment pour but le développement du sens civique de futurs adultes responsables.



## LE SOUVENIR FRANÇAIS

*Délégation Générale  
du MORBIHAN*

### FICHE N° 3

# REGLEMENT DU CONCOURS DU SOUVENIR FRANÇAIS

#### **Article 1. Présentation**

Le Souvenir Français, association nationale reconnue d'utilité publique, propose, dans le cadre de l'éveil à la citoyenneté, un concours dans le ressort des services départementaux de l'éducation nationale du Morbihan.

Cette opération reçoit le soutien de madame l'Inspectrice d'Académie, directrice des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN).

#### **Article 2. Public concerné**

Ce concours, ouvert aux classes CE2 – CM1 – CM2 des écoles publiques et privées du département, est animé par les comités locaux du Souvenir Français.

#### **Article 3. Contenu**

L'association du Souvenir Français invite les élèves à réfléchir sur les grandes tragédies du XX<sup>ème</sup> siècle, aux sacrifices consentis par les femmes et les hommes et aux espoirs de paix pour le XXI<sup>ème</sup> siècle.

Les travaux portant sur un thème annuel consisteront en la réalisation collective d'un dossier (10 pages au plus d'un format 21 x 29,7cm – format A4) portant sur un sujet se rapportant à la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, défini par un groupe d'enseignants et de membres du Souvenir Français. Il reçoit l'approbation de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale.

Ce dossier pourra comporter des écrits, photos, illustrations et comprendra obligatoirement un texte libre portant sur *l'espoir de Paix pour le XXI<sup>ème</sup> siècle*. Les écrits pourront être manuscrits et les nouvelles technologies utilisées.

#### **Article 4. Jury**

Le jury est composé d'élus, d'enseignants, de parents d'élèves et de membres du Souvenir Français.

## **Article 5. Récompenses**

1°) Une remise des prix a lieu par zone géographique regroupant un ou plusieurs comités. A cette cérémonie, présidée par l'inspecteur de l'éducation nationale concerné et le président du comité, sont invités :

- les élus
- les enseignants
- les élèves
- les parents d'élèves
- les membres du Souvenir Français
- les membres des associations d'anciens combattants.

2°) fin mai les meilleurs travaux des comités, sélectionnés par un jury composé de :

- madame la Directrice des Services Départementaux de l'Education Nationale (ou son représentant)
- monsieur le Directeur départemental des services de l'Office National des Anciens Combattants (ONAC)
- membres de la délégation générale du Souvenir Français
- représentants des Anciens Combattants

font l'objet d'une cérémonie de remise des prix départementale se déroulant à VANNES, en présence de leurs auteurs, de leurs enseignants et de leurs parents. A cette manifestation sont associées les plus hautes autorités civiles et militaires du département ainsi que les associations patriotiques et de mémoire.

**Seul l'établissement arrivé en tête dans chaque comité, ou zone géographique, est sélectionné pour la finale départementale du concours.**

## **Article 6. Modalités complémentaires**

Les décisions du jury sont souveraines. La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement ainsi que des modifications éventuelles qui pourraient survenir en cours de déroulement.



## LE SOUVENIR FRANÇAIS

*Délégation Générale  
du MORBIHAN*

### FICHE N° 4

# DEROULEMENT DU CONCOURS DU SOUVENIR FRANÇAIS

Fin juin de l'année scolaire précédant le concours (N-1) définition du sujet pour l'année à venir en collaboration avec les principaux partenaires.

Dès septembre de l'année scolaire N, la DSDEN diffuse le thème du concours aux Inspecteurs de l'Education Nationale (IEN) de circonscription et à l'ensemble des établissements scolaires.

Il est alors demandé aux directeurs d'établissements qui acceptent de s'engager dans le concours de transmettre une fiche d'inscription à une date qui sera fixée chaque année.

Les présidents de comité sont à la disposition des IEN de circonscription pour apporter toutes précisions utiles quant à la participation au concours.

#### **Calendrier :**

- fin juin : définition du sujet par la Délégation générale en collaboration avec la DSDEN
- début septembre diffusion du dossier par la DSDEN
- fin novembre retour des inscriptions dans les comités ou à la Délégation Générale
- fin mars production des travaux
- avril correction dans les comités
- fin avril :
  - remise des prix dans les comités
  - envoi des meilleurs travaux à la Délégation Générale

- mai :
    - correction départementale
  - juin :
    - remise des prix départementale
    - journée mémorielle, à laquelle sont invités **tous les enfants qui ont participé au concours**, accompagnés de leurs enseignants, de parents et de membres du Souvenir Français.
- Les élus des communes concernées sont invités à accompagner les enfants pendant cette journée



## LE SOUVENIR FRANÇAIS

Délégation Générale  
du MORBIHAN

### FICHE N°5

## Sujet du Concours 2016 - 2017

#### Rappel des buts :

- inviter les jeunes élèves du cycle III à réfléchir sur un thème lié à l'histoire récente de la France.
- leur faire prendre conscience des sacrifices consentis par leurs aînés
- leur faire mesurer les conséquences des conflits récents et de leur influence sur les espoirs de paix au XXI<sup>ème</sup> siècle.

#### Sujet :

### 1917 – L'entrée en guerre des Etats – Unis d'Amérique

Après les terribles combats de l'entrée en guerre, de la « course à la mer » et la bataille de Verdun le front de l'Ouest s'est stabilisé. Le pays est affaibli après trois ans de guerre et la situation militaire semble sans issue. Mais le 6 avril 1917 le Président des Etats-Unis devant les provocations allemandes, notamment la guerre sous-marine à outrance, décide l'entrée en guerre de son pays auprès des alliés.

A partir de documents, photos, témoignages écrits ou transmis oralement :

- expliquez les raisons de l'entrée en guerre des Etats-Unis
- décrivez et illustrez les conséquences de leur arrivée dans un pays affaibli par les trois années de conflit, tout particulièrement en Bretagne :

- équipement, matériels
- création de bases : Saint-Nazaire, Brest...
- relations avec la population locale

Vous pourrez aussi évoquer l'engagement individuel de citoyens américains dans l'armée française (Escadrille « La Fayette » et Légion Etrangère) depuis le début de la guerre.

Le mémoire comportera obligatoirement un texte libre portant sur ***l'espoir de Paix pour le XXI<sup>ème</sup> siècle***

Ce concours s'adresse aux élèves de CE2 – CM1 – CM2.

#### Echéancier :

- inscription avant le **lundi 27 novembre 2016**, à l'aide de l'imprimé joint (fiche n°6), auprès du comité local de l'association (ou de la délégation générale)
- transmission des travaux aux comités concernés (ou à la délégation générale) avant le **lundi 27 mars 2017**



## LE SOUVENIR FRANÇAIS

*Délégation Générale  
du MORBIHAN*

### FICHE N° 6

#### FICHE d'INSCRIPTION

\*\*\*\*\*

(remplir une fiche par classe)

L'Ecole (1) Publique de .....  
Privée de .....

la classe de ..... nb d'élèves.....

conduite par l'enseignant(e) : madame, monsieur, mademoiselle (2) (3) .....  
.....

Tel fixe de l'école: ..... adresse internet de l'école: .....

s'inscrit au concours départemental du Souvenir Français

**et accepte son règlement.**

- (1) Préciser le nom de l'école
- (2) rayer la mention inutile
- (3) nom-prénom

Fait à ....., le .... / ... / 2016

Signature(s) de l' (des) enseignant(e,s) concerné(e,s)

**Destinataires** : Responsable du concours du comité local du Souvenir Français ou,  
*éventuellement*, Responsable du concours à la DG 56



# Coordonnées des responsables du concours scolaire

## du Souvenir Français :

- comité de La Roche Bernard :  
madame Claudie ADJANOHOUN  
17 rue de la Butte  
56130 CAMOEL  
Tél : 02 99 90 56 52  
[claudie.adjanooun@orange.fr](mailto:claudie.adjanooun@orange.fr)
- comité d'Auray-Pluvigner :  
monsieur Pierre POUIVÉ  
27, rue Anne de Bretagne  
56400 PLUMERGAT  
Tel : 02 97 56 10 08  
[pierrepouhive@yahoo.fr](mailto:pierrepouhive@yahoo.fr)
- comité de la Baie de Quiberon:  
– Ria d'Étel  
monsieur Michel FOURNIOL  
11, chemin de Beaumer  
56340 CARNAC  
Tel : 06 60 03 47 61 et 02 97 52 75 47  
[mfourniol@wanadoo.fr](mailto:mfourniol@wanadoo.fr)
- comité d'Elven :  
monsieur Yves BEROUD  
La Boissière  
56250 ELVEN  
Tel : 02 97 53 33 21  
[sggm.yvesberoud@wanadoo.fr](mailto:sggm.yvesberoud@wanadoo.fr)
- comité de Gourin-Le Fauët :  
madame Roberte LE SCOUARNEC  
2, impasse des Chênes  
56110 GOURIN  
Tel : 02 97 23 62 24
- comité de Lorient :  
monsieur Guy PIERRON  
8, rue Perrault  
56100 LORIENT  
Tel : 02 97 84 97 71  
[g.pm@orange.fr](mailto:g.pm@orange.fr)
- comité de Muzillac :  
monsieur Yannick JAGUT  
18, rue Antoine de Saint Exupéry  
56190 MUZILLAC  
Tel : 02 97 75 51
- comité du Pays de Josselin :  
monsieur Hervé LE MOELLE  
La Roche  
56800 GUILLAC  
Tel : 02 97 74 19 54  
[h.le-moelle@wanadoo.fr](mailto:h.le-moelle@wanadoo.fr)
- comité de Ploemeur :  
monsieur Philippe TROUSSARD  
Lannec- rue de la Croix St Jean  
56270 PLOEMEUR  
Tel : 02 97 86 05 06  
[phil.traoussard@hotmail.fr](mailto:phil.traoussard@hotmail.fr)
- comité de la Presqu'île de Rhuys :  
madame Marie TOQUER  
Le Pont Neuf  
56370 LE TOUR DU PARC  
Tel : 02 97 57 35 12  
[admr.toquer@orange.fr](mailto:admr.toquer@orange.fr)

- **comité de Questembert :**                                    **monsieur Bernard LE GLUDIC**  
11, rue de la Ville au Vent  
56230 BERRIC  
Tel : 02 97 67 00 47  
[bernard.le-gludic@wanadoo.fr](mailto:bernard.le-gludic@wanadoo.fr)
- **comité de Rochefort en Terre :**                            **monsieur Michel LE NECH**  
1, rue de la Gare  
56220 MALANSAC  
Tel : 02 97 66 23 90
- **comité de Saint Jean Brévelay :**                            **monsieur Jean – Joseph RUBEAUX**  
la Galopée  
56420 GUEHENNO  
Tel : 02 97 60 42 69  
[jeanrubeaux@yahoo.fr](mailto:jeanrubeaux@yahoo.fr)
- **comité de Vannes :**    **monsieur Hubert PAUL**  
4, allée Gabriel Deshayes  
56000 VANNES  
Tel : 02 97 40 33 07  
[chahubpol@sfr.fr](mailto:chahubpol@sfr.fr)
- **Délégation Générale :**                                    **monsieur Michel LE NECH**  
1, rue de la Gare  
56220 MALANSAC  
Tel : 02 97 66 23 90

**Acronymes :**

- DSDEN            **Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale**
- ONAC             **Office National des Anciens Combattants**
- DG 56            **Délégation Générale du Souvenir Français du Morbihan**
- IEN                **Inspecteur de l'Education Nationale**